



DE ROUBAIX A TOURCOING

Le Parlement du Travail

La séance inaugurale du Conseil économique du Travail, qui vient de se tenir à Paris sous les auspices de la C. G. T. constitue pour les travailleurs un des événements les plus importants de notre époque.

C'est que ce jour-là elle a pour la première fois donné corps à l'idéal qu'elle est, formé pendant les années d'épreuves qui ont mûri sa conscience et l'ont dégagé des incertitudes et des contradictions où elle a flotté trop longtemps.

Le rôle qu'elle a joué dans la défense nationale, au front comme à l'arrière, lui a ouvert les yeux sur le rôle qu'elle avait à assumer dans la paix et sur l'importance de ce rôle et sa conception de l'action qu'elle avait à exercer a été complètement modifiée.

Il faut bien reconnaître que la doctrine la plus généralement répandue dans les organisations ouvrières d'avant-guerre avait un caractère presque exclusivement destructeur. Le but, assez impécieux du reste, apparaissait comme catastrophique et, pour un grand nombre de camarades, il suffisait à remplir tout le cadre de notre activité.

C'était une erreur, que les formidables événements de ces cinq ans ont dissipés et qui a fait place à une vue plus nette et plus précise des destinées des travailleurs.

Le œuvre a réalisé, sinon dans les faits du moins dans les idées, la destruction du monde ancien. La façade est encore debout, mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir que la société de demain, remise de la terrible secousse, ne sera plus organisée sur le même plan que celle d'hier.

On ne remonte pas un courant comme celui qui entraîne vers le progrès social les masses vivrières de tous les pays. En même temps, ces masses se sont rendu compte que la fin destructive que certains leur proposaient n'était pas conforme à leur véritable intérêt et que c'était au contraire un rôle constructif qui leur était assigné.

C'est l'honneur de la Confédération Générale en France d'avoir, dès la première heure, vu cet intérêt et d'avoir orienté l'effort des organisations ouvrières vers une méthode qui permet aux travailleurs de prendre en mains les destinées économiques de la Nation, au moment où les conditions économiques de son existence vont se modifier totalement.

C'est là la vraie signification révolutionnaire de la création du Conseil économique du Travail qui est appelé à donner les directives de l'organisation de la Production dans l'anarchie et l'impuissance où elle se débat.

Et ce « Parlement du Travail », ce n'est pas seulement des assises auxquelles participent les représentants des syndicats exclusivement en mains les forces vives de toutes les forces vives du pays, de toutes les compétences dont la collaboration est nécessaire et indispensable à l'organisation du Travail, et en dehors desquelles il n'y a plus que les oisifs et les parasites.

A côté des Cheminots, des Mineurs, des Métallurgistes, des Ouvriers du Bâtiment et du Textile, de toutes les corporations, sont venus s'asseoir les techniciens, ingénieurs, chefs d'exploitation, chefs de services techniques, administratifs et commerciaux, représentant l'œuvre de réorganisation économique de leurs méthodes expérimentales et leur souci de servir uniquement l'intérêt de la collectivité. Et les paroles de M. Franco, secrétaire général de l'U. S. T. C. A., qui parlait en leur nom, sont à retenir :

« Le jour, dit-il, où le Conseil économique aura été constitué, non seulement le projet d'exécution précis des organisations nouvelles, mais aussi les modalités de leur réalisation, ce jour-là la révolution commencée le 4 Août 1914 sera accomplie : révolution constructive succédant à la période destructive de la guerre, révolution scientifique de conception moderne et non plus conservatrice des vieilles formes de la révolution des barreaux et de la rue, révolution qui élabore et fait passer à l'acte ce que nous aurons entre les mains des forces auxquelles rien ne peut résister : le travail, la technique et l'organisation mise au service d'un noble idéal. »

Les fonctionnaires qui veulent « mélanger le fond à la maison » ; les consommateurs groupés dans les Coopératives complètent la représentation de tout ce qui concourt à la vie économique et sans qui elle ne peut exister.

L'œuvre du Conseil économique du Travail est vaste : les Transports, la Force motrice, les Combustibles, l'Énergie électrique, le Ravitaillement, les Finances et le Crédit attendent de lui les solutions qui permettront leur utilisation au profit de la collectivité.

Il ne fallira pas à la tâche et ce n'est pas sans orgueil que les vieilles organisations, comme le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, qui a été à l'avant-garde des durs combats que les travailleurs ont livrés pour leur émancipation, voient aujourd'hui la classe ouvrière marcher d'un pas assuré vers ses destinées, dans la voie qu'ils ont ouverte aux «rix de lant d'efforts.

Emile BASLY, député, Président du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais.

A PROPOS DES Elections Sénatoriales

Un peu de statistique

LES GAINS ET LES PERTES 210 sièges étaient à pourvoir, dont 224 occupés par des sénateurs sortants ou décedés, 14 attribués aux départements d'Alsace et de Lorraine et deux ayant appartenu à des sénateurs à nommer, et attribués par le sort aux départements de la Loire et du Lot-et-Cher.

Les conservateurs avaient 27 sièges, ils reviennent 28 et gagnent un siège.

Les chrétiens-socialistes avaient 22 sièges, ils reviennent 31 et gagnent 9 sièges.

Les républicains de gauche avaient 45 sièges, ils reviennent 42 et perdent 3 sièges.

Les radicaux et radicaux-socialistes avaient 120 sièges, ils reviennent avec 106 et perdent 14 sièges.

Les républicains socialistes avaient un siège, ils reviennent 5 et gagnent 4 sièges.

Enfin, les socialistes unifiés, qui n'avaient pas représentés, obtiennent deux sièges.

PERSONNALITES ELUES ET BATTUES

M. Poincaré fut élu par 742 voix sur 772 suffrages exprimés. M. Dubout, président du Sénat, est élu.

Les ministres ou commissaires du Gouvernement : MM. Pichon, Pams, Jeanneney, Clavelier, Noulles, Roy, Comon, sont élus ou réélus.

Les sénateurs sortants ou décedés qui ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

Schramm, gouverneur de Madagascar, est élu.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

M. Lutaud, gouverneur d'Algérie, est battu.

Parmi les élus, figurent 140 nouveaux, dont plusieurs députés battus aux dernières élections départementales, notamment MM. Clément, Renoult, Roy, Lefèvre, de Montre, tous anciens ministres.

Les anciens députés dont les noms figurent ci-dessous, ont été élus députés, mais n'ont pas obtenu le nombre de voix nécessaire à leur réélection, ils ont été remplacés par le sort par M. Renoult, recommandé par le président du Conseil.

Il y a un Grand Mouvement Grévis PARTOUT

les Cheminots manifestent

En France ils réclament la nationalisation des Chemins de Fer

Paris, 13 janvier. — Le Conseil Fédéral des cheminots a tenu, des séances d'une grande importance à la Maison des Syndicats.

Une longue discussion a eu lieu sur l'opportunité de continuer la collaboration au comité provisoire d'exploitation. Par 39 voix contre 8, le Conseil Fédéral a décidé de la poursuivre et de renouveler à l'unanimité sa confiance à M. Bidegarry, secrétaire général de la Fédération.

Le Conseil s'occupa ensuite du minimum de salaire proposé par le gouvernement et des conditions de son paiement. Une proposition de M. Bidegarry, par 45 voix contre 8, a un salaire de début de 3.500 francs avec prime minima de 200 fr. au 1er échelon, tout en maintenant les avantages acquis.

Il a été décidé, en outre, de reprendre avec vigueur la campagne déjà commencée pour la nationalisation des Chemins de Fer.

On craint en Angleterre la grève brusquée

Londres, 13 janvier. — M. Lloyd George a reçu hier matin au Claridge Hotel une délégation de cheminots britanniques qui sont venus l'entretenir des questions actuellement débattues entre eux et le gouvernement.

D'autre part, sir Eric Geddes, ministre des transports, et sir Robert Horne, ministre du travail, ont été convoqués à Paris par le Président du Conseil britannique pour venir s'entretenir avec lui sur le même sujet.

Les Cheminots Espagnols décrètent le chômage

Madrid, 13 janvier. — Les cheminots viennent de publier un manifeste par lequel ils annoncent que la grève générale des chemins de fer sera proclamée le 20 janvier.

Le Conseil et le Sénat discutent toujours activement le projet de loi relatif au relèvement des tarifs de chemins de fer, mais il est probable que cette question soit réglée à cette date.

Ceux d'Italie envoient un ultimatum au Gouvernement

Rome, 13 janvier. — L'agitateur qui se manifeste dans les chemins de fer italiens, notamment le président du Conseil général de la Seine, a adressé au Gouvernement un ultimatum dans lequel il exige le relèvement des tarifs de chemins de fer, mais il est probable que cette question soit réglée à cette date.

Les Allemands négocient

D'après le « Wortworts », les cheminots ont tenu à Dortmund une réunion de plus de six mille grévistes. Ils ont décidé de poursuivre la grève jusqu'à ce que toutes les exigences relatives aux salaires soient satisfaites.

Le Conseil et le Sénat discutent toujours activement le projet de loi relatif au relèvement des tarifs de chemins de fer, mais il est probable que cette question soit réglée à cette date.

De Rouen à Paris Six mille mariners sont en grève

Paris, 13 janvier. — La grève des ouvriers maritimes de Rouen a entraîné la cessation du travail dans la région parisienne et tout le bassin de la Seine. Les grévistes seraient déjà plus de six mille.

Une première réunion a eu lieu, hier après-midi, à la Bourse du Travail.

L'ordre du jour voté par les grévistes indique que « sur le refus formel par les compagnies de transports par eau de signer les accords qui ont été discutés à la commission paritaire au ministère des travaux publics le 18 novembre 1919, le Conseil général a décidé de faire un arrêt complet de toute la navigation intérieure ».

Le travail ne sera repris « qu'à la condition que les accords soient signés et que tous les salaires et dragages soient obtenus satisfaction ».

En ce qui concerne la durée de la journée de travail, les mariners avaient accepté bénévolement de faire neuf heures et deux heures supplémentaires payées, mais dans des conditions fixées par les conventions.

Les mariners se sont engagés à assurer la garde du matériel flottant, à seule fin de ne être pas traités de « saboteurs de la navigation ».

La petite batellerie va être directement touchée par la grève des mariners. On espère au syndicat général que l'arrêt de la navigation fluviale sera complet dans toute la France avant deux ou trois jours.

La grève s'étend dans le personnel de l'Etat Belge

Bruxelles, 13 janvier. — La grève des fonctionnaires du ministère des Colonies et des postes de Bruxelles continue. Aucun courrier pour l'intérieur, ni pour l'étranger, ne partira aujourd'hui.

La grève des postiers s'est étendue à la province à la majeure partie du personnel.

La grève a éclaté aussi au ministère des Travaux publics, dirigé par Anseele et en province, la grève des colporteurs a été envoyée aux chefs de service une dépêche disant vouloir appliquer au personnel le nouveau barème et insistant pour que la reprise du travail ait lieu.

Le Syndicat National des P. T. T., comprenant 60.000 membres, s'adhère pas au mouvement.

Il a obtenu le barème d'indemnité de résidence, d'indemnité familiale, que le premier ministre vient d'inviter ses collègues à accorder à tout le personnel de l'Etat.

Comment s'est perdu le paquebot "Afrique"

Il avait à bord 465 passagers Combien ont péri ?

L'« Afrique », dont nous avons écrit hier la perle, était un paquebot de 11.000 tonnes anglaise, sorti des chantiers en 1908. Il mesurait 125 mètres de longueur et 15 de largeur, jaugeait 6.000 tonneaux et avait une machine de 7.300 chevaux lui donnant une vitesse moyenne de 12 à 13 nœuds.

Il était commandé par le capitaine Le Du.

EN DETRESSE SUR L'EGUEIL

Le train formé par les Roches Bonnes, les Barges et les Baleines, dans lequel le « Ceylan » était au secours des passagers du paquebot « Afrique » en détresse sur l'égueil et qui a coulé vers sept heures du matin, à l'ouest des Roches Bonnes à 70 milles environ (120 kilomètres) des Rochelles ; les Baleines, à l'extrémité ouest de l'île de Ré ; la Grande Barge se trouve à l'ouest des Sables-d'Olonne.

S. O. S. La Compagnie des Chargeurs Réunis a communiqué la note suivante sur le sinistre : « Le paquebot « Afrique », par suite d'avaries survenues au cours de la tempête qui sévit encore, a dû s'arrêter au large de La Pallice, le 11, à la suite d'avarie de la machine. Au cours de la journée de dimanche le paquebot faisait route vers l'ouest, mais à 11 heures, le moteur s'arrêta et le paquebot « Ceylan » a signalé, en effet, ne plus percevoir les signaux de l'« Afrique », qui avait de lui indiqué par un dernier radio-télégramme de détresse, le 10, qu'il n'avait pu procéder à l'évacuation du bord par des embarcations de sauvetage. Cette opération était très difficile par suite de l'immersion du navire. »

LES RESCAPES

Le « Ceylan » commença, dès la matinée de lundi, la recherche du paquebot « Afrique » et de ses embarcations. A midi, il avait retrouvé une dizaine d'hommes occupés. Vers quinze heures, il indiqua avoir recueilli un radeau sur lequel se trouvaient quinze personnes, et en apercevant un autre un peu plus loin. Le paquebot « Anversville », appelé en aide par le paquebot « Ceylan », a envoyé la marine à l'ouest de la côte de « Cédre » et « Victoire » pour effectuer des recherches dans les lieux indiqués. D'autres embarcations et radeaux pourront encore être recueillis.

Le paquebot « Afrique » avait exactement à bord quatre cent soixante-cinq passagers, dont cent quatre-vingt-douze tirailleurs sénégalais.

Le paquebot « Ceylan », dans la soirée, débarqua à La Pallice un nombre important de rescapés, dont les noms sont énumérés ci-dessous. Le port de Rochefort a, de son côté, recueilli un certain nombre de rescapés.

CERTAIN NOMBRE DE PASSAGERS SERAIENT SAUVES

Un des rescapés débarqués à Rochefort a pu regagner Bordeaux par le train. Encore très ému par le récit de ce qui s'est passé, il a seulement pu dire qu'il pensait qu'un grand nombre de passagers et de l'équipage avaient pu se sauver.

ON RAMENE DES SURVIVANTS

Bordeaux, 13 janvier. — Le « Ceylan » est arrivé à Bordeaux, hier, avec quelques avaries de machine. Il avait à bord 23 survivants de l'« Afrique » retrouvés sur un radeau.

Les recherches entreprises pour le remorqueur de Rochefort n'ont pas encore donné de résultat. Celle-ci continue avec le concours du remorqueur « Hippolyte », venu de Lorient.

Tous les autorités maritimes de la côte ont été prévenues. Durant toute la journée les bureaux de la Compagnie ont été assaillis par les parents et amis des passagers de l'équipage du paquebot, qui se sont plaints de ne pas avoir reçu de nouvelles.

Nantes, 13 janvier. — Cet après-midi, la sous-préfecture des Sables-d'Olonne a fait savoir télégraphiquement qu'il y avait un marinier d'origine de la commune de Saint-Vincent-du-Jard.

Cette embarcation portait 12 survivants du paquebot « Afrique » : 1 officier, 8 hommes d'équipage et 3 militaires.

Douleur paternelle

Un père dénonce sa fille qui avait tué son enfant

Dans la nuit du 29 au 30 décembre dernier, Mme Jeanne M..., 24 ans, demeurant chez ses parents, propriétaires à Magny-la-Ville, près de Dijon, mettait clandestinement au monde une petite fille. Elle avait confié sa fille à une nourrice, mais celle-ci, au lieu de l'emmener chez elle, l'avait enfermée dans un placard.

Après s'être assuré de l'exactitude du fait, qu'il avait appris par un certain nombre de personnes, le père a déposé une plainte au procureur de la République.

Celle-ci, qui a fait des aveux les plus complets, a été immédiatement condamnée.

Le mystérieux convoyeur de la mort

IL A TENU PAROLE EN AMENANT A GALVAIN LE CADAVRE D'UN SOLDAT ENFERME DANS LA SOMME.

En la personne de M. Delalé, juge d'instruction, le Parquet de Lille s'occupe actuellement d'une singulière affaire passablement macabre.

En décembre dernier, une demoiselle V..., 25 ans, demeurant en compagnie de sa mère, au château d'Halluin, blâyait le couloir de son habitation, dont la porte était ouverte, lorsqu'elle aperçut sur le trottoir... un cercueil.

En même temps, elle voyait disparaître un auto qui venait de stationner en face de chez elle.

Le commissaire de police fit transporter la bière au cimetière d'Halluin, non sans que Mlle V... ait déclaré au magistrat que celui-ci devait contenir le corps de son frère Arthur, tué dans la Somme en 1916, au cours d'un combat qui se livra à Maucamps.

Comme on s'étonnait de cette affirmation, la jeune fille fit le récit suivant :

« En septembre dernier, je m'étais rendue à Hardcourt, dans la Somme, où je avais le corps de mon frère inhumé, en compagnie d'un... »

Pendant que ce dernier faisait des démarches pour obtenir une autorisation de transport du cercueil, et alors que je me trouvais seule à l'aspect d'un automobiliste.

« Me voyant pleurer, ce monsieur me demanda ce que j'avais. Je le lui expliquai. Il me questionna alors sur mon nom, mon adresse et s'inquiéta aussi de l'emplacement de la tombe de mon frère, puis se retira en me promettant de ramener le corps. »

« Ce doit donc être cet individu qui a tenu parole ! »

La justice retrouvera-t-elle ce magabre et étrange convoyeur ?

La Chambre nomme son Bureau

M. Deschanel réélu Président

Paris, 13 janvier. — La session de 1920 commence au milieu du calme le plus absolu. Les députés sont venus en nombre nombreux pour l'élection du bureau définitif.

M. SIEGFRIED, doyen d'âge, ouvre la séance à 2 heures 25, devant plus de 300 députés. M. Léon Gérard est seul au banc du Gouvernement.

La Chambre procède à l'élection de son bureau définitif.

A la reprise de la séance, MM. Klötz et Leygues sont au banc du Gouvernement. M. Deschanel occupe sa place et doit serrer de nombreuses mains qui se tendent vers lui.

M. SIEGFRIED fait connaître le résultat du scrutin de ce après-midi.

ELECTION DU PRESIDENT DEFINITIF

Votants, 455 ; Suffrages exprimés, 446. M. PAUL DESCHANEL obtient 415 voix.

Une ovation se prolonge un long moment. M. SIEGFRIED. — M. Paul Deschanel ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé Président de la Chambre des Députés.

ELECTION DES QUATRE VICE-PRESIDENTS

Votants, 342 ; Suffrages exprimés, 340. Ont obtenu : MM. Raoul PERRET, 316 voix ; André LEFEBVRE, 303 voix ; François ARAGO, 301 voix ; LEFEBVRE DU PREY, 306 voix.

Après avoir été proclamés, les quatre vice-présidents, ils sont proclamés élus vice-président de la Chambre des Députés.

ELECTION DES SECRETAIRES

Votants, 335 ; Suffrages exprimés, 331. Ont obtenu : MM. Henri AUBIOL, 300 voix ; PAUL SIMON, 319 voix ; BARRIET, 312 voix ; MATHIEU, 300 voix ; BARTHÉLEMY, 302 voix ; BAYER, 296 voix ; EIRLICH, 304 voix ; LAURENT EYNAC, 295 voix.

Après avoir été proclamés élus, les quatre secrétaires de la Chambre des Députés.

ELECTION DES TROIS QUESTEURS

Votants, 414 ; Suffrages exprimés, 413. Ont obtenu : MM. SAUMAUNE, 355 voix ; LE NAIL, 311 voix ; DUCLOS-MONTEIL, 292 voix ; M. SAUMAUNE, 319 voix ; BARRIET, 312 voix ; MATHIEU, 300 voix ; BARTHÉLEMY, 302 voix ; BAYER, 296 voix ; EIRLICH, 304 voix ; LAURENT EYNAC, 295 voix.

M. SIEGFRIED déclare le bureau de la Chambre constitué. Il invite M. Deschanel à prendre place au fauteuil où la confiance de la Chambre l'a de nouveau appelé.

M. Deschanel est l'objet d'une nouvelle manifestation de sympathie de tout à l'heure.

M. DESCHANEL, une fois installé, prononce aussitôt une courte allocution : il dit notamment :

« Vous venez de fortifier les liens qui nous unissent, vous venez d'accroître encore une gratitude que me paraitrait le plus pouvoir grandir. Votre bureau s'efforcera de mériter votre confiance en collaborant avec vous dans les tâches qui nous sont confiées. Le travail sera fait avec un dévouement et une énergie qui ne cessent de se renouveler. »

M. DESCHANEL. — Je donne la parole au Ministre des Finances.

M. KLOTZ dépose cinq projets : 1. Un projet créant de nouvelles ressources fiscales ; 2. Le budget général de l'exercice de 1920 ; 3. Réajustement des tarifs postaux et télégraphiques ; 4. Un projet facilitant les crédits aux populations des régions libérées ; 5. Un projet ayant pour objet la reconstitution des archives hypothécaires disparues.

M. LEYGUES dépose un projet relatif aux constructions navales.

M. ABRAMI dépose un projet relatif à l'appel de la classe de 1920.

M. DESCHANEL. — Je donne la parole au Ministre des Finances.

M. KLOTZ dépose cinq projets : 1. Un projet créant de nouvelles ressources fiscales ; 2. Le budget général de l'exercice de 1920 ; 3. Réajustement des tarifs postaux et télégraphiques ; 4. Un projet facilitant les crédits aux populations des régions libérées ; 5. Un projet ayant pour objet la reconstitution des archives hypothécaires disparues.

M. LEYGUES dépose un projet relatif aux constructions navales.

M. ABRAMI dépose un projet relatif à l'appel de la classe de 1920.

M. DESCHANEL Candidat à la Présidence de la République

Paris, 13 janvier. — L'installation du bureau définitif de la Chambre a été précédée de la manifestation de sympathie à l'adresse du Président, celui-ci au moment où il descendait du fauteuil où il était assis par un certain nombre de députés. Le colloque suivant fut rapporté dans la salle des Pas-Perdus par M. Léon Gérard :

M. Deschanel après l'avoir félicité de sa réélection ajouta :

« Vous ne pouvez vous méprendre sur la signification de ce vote. Vous savez que le succès que vous avez obtenu aujourd'hui est le résultat de la victoire que vous attendez à Versailles le 16 de ce mois, pas non, se borna à répondre M. Deschanel. »

« Ce qui veut dire sans doute, fit d'un ton interrogatif M. Gérard ? »

« M. Deschanel ne réagit pas le propos m'est pressé de préciser ses intentions et répondant à la question : « Nous pouvons vous considérer comme candidat ? »

« Il déclara : — « Vous ferez ce que vous voudrez, ce ne se porte pas candidat, c'est à vous de savoir ce que vous devez faire ! »

La Présidence du Sénat

Paris, 13 janvier. — M. Léon BOURGEOIS a déclaré accepter la candidature à la présidence du Sénat à la condition qu'elle sera admise par tous les groupes du Sénat. La gauche républicaine a décidé de maintenir le bureau actuel du Sénat, le groupe des radicaux a décidé de maintenir le bureau de la Société des Nations. Mercredi matin il y aura réunion plénière des groupes des sénateurs. M. DUBOUT et de M. Lé